

UNE RENTRÉE CALME POUR LE CONSEIL MUNICIPAL

[Depuis l'édition PDF de la Charente Libre du jeudi 07 février 2019 page 13](#)

MAGNAC-SUR-TOUVRE

Mardi soir, lors de sa réunion mensuelle, le conseil municipal a décidé de procéder :

- **Aux travaux de réfection de la salle Marcel-Pagnol.** La révision, réparation de la toiture et pose d'un pare-pluie pour un montant de 24 320 € HT. Le réaménagement de la cuisine pour une mise aux normes d'une valeur de 11 133 € HT ainsi que le ragréage du sol de la salle de rangement pour 13 020 €. Les travaux seront exécutés en fonction des activités prévues à la salle, toutefois quelques modifications calendaires seront à prévoir.
- **Centre de loisirs municipal.** Au vu du calendrier scolaire et après renseignement pris auprès du Sivu de L'Isle-d'Espagnac, dans un souci d'économie, le conseil municipal souhaite fermer la maison de l'Oie Z'Ire le vendredi 16 août 2019 ainsi que la période du 26 décembre au 1er janvier. Par contre, la structure serait ouverte les 23 et 24 décembre ainsi que les 2 et 3 janvier 2020.
- **Mur effondré de la rue Pierre Coubertin.** En raison du refus de l'assurance de prendre en charge les travaux, le conseil municipal a donné son accord sur le choix d'un avocat qui va avoir en charge la mise en place d'une saisine aux fins de désigner un expert pouvant définir la juste propriété du mur ainsi que d'en évaluer le montant des travaux. La municipalité est consciente de la gêne que cela entraîne pour la circulation et principalement les riverains. Le maire indique qu'il organisera une réunion publique pour informer les riverains.